

# Insertion : le job du Centre



*Dominique Revest en entretien individuel avec une bénéficiaire*

Parce qu'il se donne pour objectif de contribuer à l'intégration des migrants dans la société française, notamment grâce à la maîtrise de la langue, le Centre alpha Choisy ne pouvait faire l'impasse sur l'un des aspects essentiels de cette intégration : l'insertion professionnelle. Aussi organise-t-il depuis plusieurs années des formations spécifiques en la matière qui reposent, d'une part, sur un cours collectif de français axé notamment sur le monde du travail et, d'autre part, sur des entretiens individuels avec une conseillère en insertion professionnelle, Dominique Revest.

Dominique Revest suit actuellement une douzaine de personnes par le biais d'entretiens individuels hebdomadaires d'une heure et quart environ. Toutes recherchent un travail mais, explique Dominique Revest, elles peuvent être handicapées dans leur démarche par des lacunes dues, par exemple à leurs difficultés à écrire le français correctement et « à aller au fond des choses ». Il faut aussi les aider à lever un certain nombre de freins tant personnels

que professionnels. Freins personnels, comme ce fut le cas pour cette jeune femme turque, se retrouvant sans domicile et sans travail et refusant de retourner dans sa famille en France de crainte de devoir subir un mariage « arrangé ». On a réussi, explique Dominique Revest « à lui procurer une chambre dans un foyer de l'Armée du salut », condition préalable à ce qu'elle retrouve un travail.

Sur le plan professionnel, ces personnes doivent aussi « faire le deuil du métier qu'elles exerçaient dans leur pays ». Faute de diplôme ou de maîtrise suffisante de la langue, elles doivent accepter un métier sous qualifié par rapport à leur précédente profession. Un renoncement souvent très difficile. Il faut aussi, souligne Dominique Revest, les aider à avoir un projet réaliste, à faire leur CV leur lettre de motivation.

Tous ces efforts finissent par porter leurs fruits puisque deux stagiaires ont d'ores et déjà retrouvé un travail, certes précaire, mais un travail.

## Repères

**Pot de rentrée.** Le traditionnel pot de rentrée pour les bénévoles et les salariés du Centre aura lieu le 6 Novembre à 18h30. Et, cette année il réservera, semble-t-il, quelques surprises.

**Formation des bénévoles.** C'est le mot d'ordre sans cesse scandé à l'adresse des bénévoles par Aurélie Pujol, la responsable pédagogique du Centre : « faites les travailler à l'oral, à l'oral, à l'oral ! ». Dans cette optique, une séance de formation pour développer la pratique de l'oral dans tous les cours est organisée à l'attention des bénévoles le 14 novembre à 14h30.

**Vacances : à vos agendas.** Les cours seront suspendus du 19 décembre au soir au 5 janvier au matin. Pour les vacances de février ils s'arrêteront le 20 février au soir et reprendront le 2 mars au matin. Enfin, les vacances de Pâques commenceront le 25 avril au matin et s'achèveront le 3 mai au soir. Rappelons enfin qu'il n'y aura pas cours les 10 et 11 novembre. Une occasion d'expliquer à vos stagiaires ce que représente le 11 novembre.

# Rentrée : 175 nouveaux inscrits



*Rentrée partagée » : plusieurs centaines de tests à faire passer et de rendez-vous à organiser*

## Repères

**Au bon accueil.** C'est un appel réitéré aux bonnes volontés : le Centre recherche encore des bénévoles pour assurer des permanences à l'accueil et dégager ainsi du temps pour les deux adultes relais, Line Tong et Fouzia Nasla, qui ont déjà de nombreuses missions à remplir. Alors si vous aimez les contacts et les tâches variées, manifestez-vous auprès d'Aurélia.

**Nouveaux bénévoles.** Le Centre souhaite la bienvenue aux nouveaux bénévoles qui ont rejoint son équipe. Il s'agit de Fadile Bhayat, qui fait des cours du soir (niveau Fle<A1.1 ; de Jean-Baptiste Jeannot, qui assure, avec Christine Jaegle, les cours du niveau Fle<A1.1 pour les salariés de la restauration et qui participe au soutien en alphabétisation (niveau <A1.1) avec Dany Magnan et Catherine Coursaget ; de Michel Saulnier, qui donne des cours de Fle (niveau A1.1) pour les salariés de la restauration avec Jean-Roger Hauret-Clos.

**Utile forum.** Toujours utile le forum des associations du 13<sup>ème</sup> arrondissement, organisé cette année le 13 septembre, a permis à l'équipe du Centre de présenter l'association, de nouer des contacts avec de potentiels candidats bénévoles et de rencontrer les responsables politiques de l'arrondissement notamment le maire Michel Coumet et ses adjoints.

Organisée en commun depuis cinq ans par plusieurs associations du 13<sup>ème</sup> arrondissement assurant des formations d'alphabétisation ou de « français langue étrangère », la « rentrée partagée » est désormais une opération bien rodée. Et qui souligne surtout le besoin important de formation des migrants. Quelques chiffres suffisent à en témoigner : 381 personnes sont venues passer des tests lors de cette opération qui s'est échelonnée tout au long du mois de septembre. Il s'agissait essentiellement de migrants qui avaient besoin de formation de Fle (277 personnes) bien que la demande en alphabétisation soit loin d'être négligeable (102 personnes). Point commun avec les années précédentes, l'importance du groupe des « très grands débutants ».

A l'issue de ces tests, 346 personnes ont été orientées dans les différentes associations partenaires de la rentrée partagée dont 175 au Centre alpha Choisy qui confirme ainsi sa position de leader dans l'arrondissement. Une position due à sa notoriété, à ses capacités d'accueil et à la diversité des formations proposées. Est-il besoin de rappeler que ce chiffre de 175 concerne uniquement les nouveaux inscrits ?

Il convient d'y ajouter 201 stagiaires qui avaient déjà suivi une formation au Centre l'an dernier et sont venus se réinscrire séparément. En tout, les formations en français langue étrangère et en alphabétisation bénéficieront donc à 376 personnes. Sans compter ceux (environ 80) qui sont sur liste d'attente ou sont venus s'inscrire hors délais. Enfin les bénéficiaires du RSA qui constituent un « public prioritaire » peuvent intégrer les cours à tout moment.

**Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement** - où le Centre Alpha Choisy est également présent - 216 personnes ont passé des tests lors de la rentrée partagée. Une cinquantaine d'entre elles a été orientée vers les formations du Centre dans cet arrondissement.

Ces résultats devraient retenir l'attention des pouvoirs publics. A l'heure où ils considèrent la connaissance de la langue française comme un facteur primordial d'une intégration réussie des migrants, la forte demande de formation qui s'est exprimée lors des rentrées partagées devrait, quelles que soient les difficultés de l'heure, les dissuader de procéder à des coupes claires dans leurs subventions.

## Cahier de sorties



*Découvertes culturelles et apprentissage de la langue sont intimement mêlés*

Exploiter au maximum les visites culturelles ou autres organisées par le Centre : tel est l'objectif d'un nouveau projet qui est en train de se mettre en place. Il s'agit de demander à chaque groupe de réaliser en commun un cahier de sorties, un document sur lequel figurent à la fois des photos prises lors des visites mais aussi des petits textes ou des légendes rédigées par les membres du groupe. Par le travail collectif qu'il exige à l'oral, par la rédaction des textes, ce cahier permet de combiner l'apprentissage de la langue et la découverte culturelle du pays d'accueil. Cette formule a déjà été expérimentée avec succès dans le 18<sup>ème</sup> par Marie France Lasgi. Elle va être reprise à une plus grande échelle dans le 13<sup>ème</sup> par Chantal Bezard-Falgas qui intervient ou va intervenir plus particulièrement dans trois groupes (Alpha A1.1 et Fle A1 du matin ainsi que Fle A1.1 de 14h). Des visites ont ainsi déjà eu lieu au Musée national de l'immigration. D'autres sont prévues au Louvre, à la médiathèque Melville, à Beaubourg, à la BNF etc... Rappelons que les sorties constituent aussi pour les stagiaires une sorte d'échappée belle qui leur permet de découvrir autre chose que le 13<sup>ème</sup> arrondissement dans lequel ils sont trop souvent cantonnés.

## De nouveaux groupes

Le Centre vient de lancer, dans des domaines fort différents, des formations pour trois nouveaux groupes de stagiaires. Ainsi, depuis le 8 septembre et jusqu'au 18 décembre, un groupe de jeunes de 16 à 25 ans va bénéficier de 33 heures de cours par semaine dont 23 heures au Centre et 10 heures organisées par l'Arfog-Lafayette, l'association partenaire de ce projet. C'est Ana Llodra qui est la formatrice référente de ce groupe. Par ailleurs, depuis le 15 octobre et jusqu'au 20 mars, une douzaine de personnes bénéficie, à raison de trois heures par semaine, de cours de français axés sur la préparation de l'examen du code de la route. Dix de ces stagiaires viennent de Ares, une entreprise d'insertion chargée de l'insertion professionnelle de personnes en grande difficulté. C'est Jean-François Fillion qui assure cette formation. Enfin, un nouveau groupe de Fle a été constitué pour des stagiaires de niveau A2. Ces cours (3 heures par semaine) sont dispensés par Stéphanie Bollaert et Bruno Keller.

## Repères

**Appel aux dons.** C'est un rappel toujours utile : les dons sont absolument nécessaires à l'équilibre budgétaire du Cac, particulièrement en ces temps de réduction des aides publiques. Alors n'hésitez pas à solliciter vos proches et vos amis. Le Centre met à votre disposition une lettre type que vous pourrez leur adresser en format électronique (ou papier).

### Fli : nouvelle session.

Une dizaine de personnes suivra les 26, 27, et 28 novembre une formation en vue d'obtenir une attestation de niveau B1 à l'oral. Rappelons que le Centre est certifié à la fois pour assurer cette formation et délivrer l'attestation désormais nécessaire pour obtenir la nationalité française.

**Appel à témoins.** Les bénévoles qui auraient gardé contact avec des stagiaires dont la réussite professionnelle et l'intégration sont exemplaires sont invités à contacter Bruno Keller ([brkeller@orange.fr](mailto:brkeller@orange.fr)).

Objectif : que ces personnes puissent témoigner dans la newsletter ou dans un autre support interne, de ce que le Centre a pu leur apporter.

**Du Dulf au Delf.** Vingt-quatre candidats du Centre et des autres associations partenaires du 13<sup>ème</sup> ont récemment présenté le Dulf (diplôme initial de langue française). Vingt-trois d'entre eux l'ont obtenu. Un a échoué. Par ailleurs, un seul candidat a présenté le Delf et l'a obtenu.

# Nationalité française : comment l'obtenir

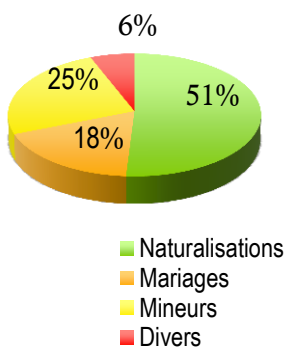
## Acquisitions de nationalité : 97 318 en 2013

En 2013, 97 318 étrangers ont acquis la nationalité française, toutes procédures confondues (dont 49 757 pour les naturalisations stricto sensu). Un nombre qui est en légère augmentation par rapport à 2012 mais qui accuse une forte baisse par rapport aux années précédentes (143 278 par exemple en 2010). Cette évolution peut sembler paradoxale dans la mesure où le gouvernement a exprimé sa volonté d'augmenter fortement le nombre de naturalisations qui constituent, selon lui, la voie royale de l'intégration des étrangers. Et dans la mesure où il a pris des dispositions assouplissant certains critères d'accession à la nationalité (voir ci-dessous). Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Compte tenu des délais d'instruction des dossiers (théoriquement 18 mois au maximum), les chiffres 2013 concernent des demandes de naturalisation déposées en 2012 avant que les mesures destinées à faciliter l'acquisition de la nationalité française ne fassent pleinement sentir leurs effets. En 2013, 60% environ des demandes de naturalisation ont été acceptées après dépôt d'un dossier complet.



Une cérémonie « d'accueil dans la citoyenneté »

### Les différentes procédures d'acquisition de la nationalité en 2013



## Procédures : les naturalisations en tête

La naturalisation constitue la procédure la plus répandue pour devenir français. Elle est ouverte aux étrangers majeurs titulaires d'un titre de séjour et résidant en France depuis cinq ans, durée réduite à deux ans, voire supprimée dans certains cas (notamment pour les personnes ayant obtenu l'asile). La résidence doit être « effective » : il faut que le demandeur ait en France l'essentiel de ses activités professionnelles et de sa famille. Certains critères ont été assouplis ces derniers temps. Le fait d'être chômeur, d'être en intérim ou d'avoir un CDD lors du dépôt du dossier n'est plus réhibitoire. De même, le temps passé en séjour irrégulier ne doit pas « conduire systématiquement » au rejet de la demande (à condition qu'il n'y ait pas eu d'arrêt d'expulsion). Enfin, il faut adhérer aux valeurs de la République, ne pas avoir été condamné à plus de 6 mois de prison ferme, produire un diplôme ou une attestation justifiant d'une connaissance de la langue française (niveau B1 à l'oral), attestation dont sont dispensées les personnes de plus de 60 ans.

## Les mariages et les mineurs

Contrairement à une idée reçue, le mariage avec un citoyen français ne permet pas à un étranger d'accéder systématiquement à la nationalité française par « déclaration ». Pour bénéficier de cette procédure simplifiée l'étranger doit attendre un délai de 4 ans (5 ans dans certains cas) après la date de son mariage. Il doit posséder un titre de séjour, prouver une connaissance suffisante du français, ne pas avoir fait l'objet de condamnations supérieures à 6 mois de prison ferme et ne pas avoir rompu la continuité de vie avec son conjoint.

En vertu du droit du sol, les enfants nés en France de parents étrangers acquièrent automatiquement la nationalité française à l'âge de 18 ans à condition de résider en France lorsqu'ils atteignent la majorité et d'y avoir séjourné au moins 5 ans depuis l'âge de 11 ans. Les enfants nés de parents étrangers peuvent également demander à bénéficier de la nationalité française par déclaration anticipée dès l'âge de 13 ans si les parents sont d'accord ou dès l'âge de 16 ans, quel que soit l'avis des parents.

## Délais excessifs

Devenir français s'apparente à un parcours du combattant. Dans certains départements, obtenir un rendez-vous pour déposer le dossier peut aller jusqu'à 18 mois (alors que la plupart des documents exigés doivent avoir moins de 3 mois...), délai auquel il faudra ajouter jusqu'à 18 mois pour avoir (ou non) sa naturalisation.